

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; F. WIG, Amboise-Richel, 9; BLAVETTES, F. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, chez MM. DAVAL-LAVITE et Co, Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Août 1881.

Chronique générale.

Le National prétend que le général Osmont, ancien commandant du 49° corps d'armée, mis en disponibilité à la suite des événements d'Oran, va être appelé au commandement du 43° corps d'armée à Clermont-Ferrand, en remplacement du général Cambriels, arrivé au terme de son commandement.

Ce ne serait donc pas le général Osmont qui serait responsable des fautes commises en Algérie, puisqu'il va de nouveau être pourvu d'un commandement.

Le pays aurait besoin d'être édifié sur ce point.

Le général Cerez, ancien commandant de la division d'Oran, mis en disponibilité après l'interpellation de M. Jacques, est arrivé à Paris ces jours derniers. Il a été reçu il y a peu de jours par le général Farre.

On nous rapporte que, dans son entretien avec le ministre de la guerre, le général Cerez aurait manifesté l'intention de publier une brochure justificative.

Le général Farre a insisté pour que l'ancien divisionnaire d'Oran ne donnât aucune suite à son idée et lui a promis de le nommer au commandement d'une division de France dans le courant du mois.

Pourquoi le général Farre redoutait-il la lumière?

Le Journal officiel a publié, d'après les rapports des officiers de marine, une vue d'ensemble des opérations militaires à Sfax; ce travail ne contient aucun fait nouveau.

La République française déclare que les élections du 24 août seront les plus libres

que le pays vit jamais; elle ajoute que la France n'avait nulle frayeur d'une période électorale un peu longue: sans crainte pour ses intérêts, elle veut même leur imprimer une direction plus vigoureuse. C'est pourquoi elle laissera en arrière ceux qui ne lui ont proposé que la stabilité pour pacte politique, quand elle demande de marcher en avant.

Le Rappel dit: « Il ne faut pas seulement remplacer les députés réactionnaires par des républicains, il faut encore remplacer les républicains tièdes par les ardents. »

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE.

Paris, 31 juillet.

Monsieur le préfet,

Au moment où s'ouvre la période électorale, qui précède le renouvellement de la Chambre des députés, je juge utile de vous rappeler les principes sur lesquels vous avez à régler votre attitude et la conduite des fonctionnaires placés sous vos ordres.

Le gouvernement de la République, vous le savez, réprovoque énergiquement la candidature officielle. Fidèle aux doctrines qui sont l'honneur de la démocratie républicaine, il est résolu à s'abstenir de toute action électorale.

Cette réserve, qu'il pourra pousser jusqu'au scrupule, ne saurait être considérée comme une marque de faiblesse. Les gouvernements forts, assurés de l'assentiment du pays, peuvent seuls se livrer avec confiance au jugement de l'opinion.

Sans doute le gouvernement désire trouver, dans les manifestations du suffrage universel, la justification de sa politique et le gage de l'attachement toujours croissant du pays aux institutions qui nous régissent. Mais ces témoignages de l'esprit public seraient sans prix, si leur sincérité pouvait être suspectée.

Vous êtes, monsieur le préfet, trop pénétré de ces principes, pour qu'il soit nécessaire de vous en recommander l'application. Au milieu des compétitions qui vont s'engager, vous n'aurez qu'un devoir à remplir, exiger de tous les partis, au-dessus desquels vous êtes placé, la stricte et rigoureuse observation des lois. L'autorité dont vous êtes dépositaire ne saurait, sous aucun prétexte et dans aucun cas, être mise au service d'intérêts particuliers. L'administration ne se diminue pas, elle s'honore au contraire, en se réduisant au rôle de témoin impartial et de gardien vigilant des luttes électorales.

Telle est, monsieur le préfet, la règle de neutralité absolue que le gouvernement désire vous voir suivre. J'ai la confiance que vous n'aurez à rappeler au sentiment de ce devoir aucun des agents placés sous votre direction. Je vous invite toutefois à tenir la main à ce que mes instructions soient observées de tous, et à me signaler ceux qui s'écarteraient de cette ligne de conduite. Je n'hésiterais pas, s'il était nécessaire, à prendre de promptes et sévères mesures de répression.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'intérieur et des cultes, CONSTANS.

Le Journal officiel publie également une circulaire de M. Sadi-Carnot qui prescrit la neutralité à tous les fonctionnaires des travaux publics pendant la période électorale.

Tout cela est très-bien; mais, disent les Tablettes, nous serions bien curieux de connaître le texte d'une première circulaire sur le même sujet, toujours aux préfets, qui porte la date du 27 juillet, mais qui n'a pas été publiée. Elle doit être beaucoup plus intéressante que la seconde.

Il se confirme de nouveau qu'une imprimerie clandestine des nihilistes se trouve à Paris dans les environs du 18° ou du 19° arrondissement. Malgré les recherches actives qui ont été dirigées de ces côtés et que l'on poursuit encore aujourd'hui, aucune découverte n'a permis de préciser l'endroit exact où la surveillance doit être plus particulièrement dirigée. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on a la preuve matérielle de l'existence de cette imprimerie.

Le Moniteur universel raconte le fait suivant qu'il tient de la bouche d'un témoin oculaire, ancien élève de l'Ecole de Saint-Cyr en 1824:

Il était d'usage, sous la Monarchie, de faire célébrer, chaque année, le 24 janvier, une messe en mémoire de Louis XVI. Or, il arriva qu'en 1824, au sortir de l'Office, tous les élèves étant réunis au réfectoire, l'un

d'eux, M. X..., se leva de table au moment où on s'y attendait le moins, et porta l'épouvantable santé dont notre ami se rappelle encore les termes: « Je bois à la santé de ceux qui ont fait tomber la tête du tyran! »

On juge de l'effet produit sur des jeunes gens appartenant à des familles qui avaient encore présentes à l'esprit toutes les scènes de la Révolution, et dont la plupart en avaient été les victimes. Le tumulte fut indescriptible et le malheureux Saint-Cyrien eût été victime d'une juste indignation si les officiers de l'Ecole ne l'avaient couvert de leur protection.

Le général Farre se fut sans doute montré aussi zélé pour le roi Louis XVI qu'il l'a été pour la République; mais, heureusement pour M. X... — nous mettons son nom à la disposition de M. le ministre de la guerre, s'il le désire — le ministre se nommait alors Victor, duc de Bellune. Notre jeune terroriste en fut quitte pour trois jours de prison; peu de temps après il sortit avec l'épaulette à laquelle lui donnaient droit ses examens et ses études, et il a servi la Royauté avec distinction et dévouement; il est même arrivé aux grades supérieurs de l'armée.

Et, en 1881, sous le règne de M. Gambetta, M. Farre étant ministre de la guerre, trente et un Saint-Cyriens, coupables d'avoir assisté à une messe, ont vu briser leur carrière et ont été condamnés à quatre ans de régiment comme simples soldats!...

Le contraste est instructif; dans une opposition saisissante, il fait apparaître: d'une part, l'esprit despotique, le caractère haineux, mesquin et vil du régime que nous subissons.

On lit dans le Courrier de Paris de l'Union de l'Ouest

Tout est dit sur le cas des trente et un élèves de Saint-Cyr que le général Farre, au mépris de la justice et du bon sens, a privé brutalement du fruit de cinq ou six années d'études et d'efforts,

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Le baron Alexis avait donc revu sa Bretagne, ses amis (ceux du moins qu'avait épargnés l'échafaud), et surtout il avait serré dans ses bras son Paulin, son fils premier né! Cependant, malgré ces joies profondes, il se trouvait dans une fort triste situation. Il ne pouvait songer à racheter son domaine morcelé, ni même son manoir tombé de mains en mains.

Le voyage du retour avait dévoré presque toutes ses économies. La vente du mobilier de Munich avait produit peu de chose. D'un autre côté, Paulin n'avait guère acquis en Amérique que des connaissances pratiques. Il devenait indispensable d'habiter un grand centre où chacun pût faire valoir ses moyens.

Une seconde, une dernière fois, le baron Alexis quitta sa chère Guérande et vint s'établir à Nantes. Il y ouvrit un cours de jeunes garçons; Paulin se plaça chez un banquier pour y étudier la traite des valeurs, car, disait-il, il se sentait le génie des

affaires et voulait revenir à la fortune des jours passés.

En attendant, les privations et les fatigues ne faisaient pas défaut dans la maison de M. de la Jouscellière. Les deux hommes les supportaient sans trop de peine. Mais la baronne, habituée depuis son enfance à une placidité d'habitudes devenue pour elle une sorte de condition vitale, se trouvant tout à coup obligée de pourvoir à toutes les difficultés du ménage, redoublant de travail et pleurant son pays, ne tarda pas à sentir sa santé s'altérer. A la langueur qui l'envahissait, elle opposa toute l'énergie de son amour maternel. Vivre pour Albrecht! cette seule pensée, se disait-elle, devait lui rendre de la force. Hélas! elle ne lui donnait que du courage. Une épidémie de typhus ayant éclaté dans la ville, Elsa lui offrit une proie si facile à saisir qu'elle fut une des premières victimes.

Sa mort fut un coup de foudre pour le baron qui, à force de s'habituer à souffrir, ne croyait pas sa chère Elsa si incapable de l'imiter. Déjà ébranlé par tant d'épreuves, il ploya sous cette douleur inattendue. Il dit à son fils:

— Je ne lui survivrai pas.

Ei, lentement, à son tour, il se mit à mourir.

Vainement Paulin l'entoura-t-il des soins les plus dévoués. Aucun remède n'atteint aux profondeurs d'une âme meurtrie. Devant une tombe, la

foi seule console par cela même qu'au-dessus de la croix elle montre le ciel.

— Ta mère et la sienne m'appellent, répétait le baron à son fils quand celui-ci essayait encore de placer Albrecht sur ses genoux.

Rien ne put le distraire de cette pensée. Six mois après la mort d'Elsa, Paulin de la Jouscellière était devenu chef de famille.

Albrecht était âgé de cinq ans. Paulin divisa aussitôt leur faible avoir. Avec une partie de la somme attribuée à l'enfant, il solda une pension chez un de leurs anciens fermiers de Guérande, en attendant qu'Albrecht pût être placé dans une maison d'éducation.

Avec la part qui lui revenait, il tenta une spéculation.

— J'aime mieux devenir mendiant tout à fait que de rester dans cette position misérable, disait-il.

La spéculation réussit, fut suivie de quelques autres également heureuses. Au bout de deux ans, Paulin possédait un commencement de fortune.

Alors, il rechercha la main d'une jeune fille de bonne famille, ruinée comme lui par la Révolution, mais qu'une vieille cousine avait recueillie. Cette parente, désirant établir l'orpheline le plus tôt possible, lui assurait une dot de trente mille francs. Cette somme paraissait bien faible aujourd'hui; mais, à cette époque, elle constituait un véritable avantage. Le baron de la Jouscellière fut

agréé. Toutefois, il fut stipulé qu'Antoinette de Laéneur resterait maîtresse des trente mille francs qu'elle apportait en mariage.

Paulin souscrivit sans peine à cette condition. Il voyait dans sa fiancée une jeune fille douce et frêle, d'une timidité extrême, se soumettant volontiers au moindre désir de la parente qui l'avait élevée.

— Peu m'importent les clauses du contrat, se disait-il; cette blonde enfant sera facile à dominer.

Ce ne fut donc pas sans éprouver une vive surprise que, peu de mois après le mariage, essayant une première ouverture, il entendit la jeune baronne lui répondre:

— Vous voulez, je le vois, engager ma dot dans vos entreprises. Je suis désolée de ne pouvoir vous donner à ce sujet le consentement qui vous serait nécessaire. Je n'aime pas les spéculations hasardeuses. Dans votre propre intérêt, mon ami, et surtout dans celui de l'enfant que nous pouvons espérer, je ferai valoir ma fortune d'une manière moins brillante peut-être; mais plus sûre.

M. de la Jouscellière dissimula l'impression qu'il ressentit. Revenant quelque temps après sur cette question:

— Je suis sûr, ma chère Antoinette, dit-il, que vos singulières appréhensions se sont déjà dissipées. Examinez les résultats que j'ai obtenus depuis

couronnés par des examens victorieux, pour une faute qui, même au point de vue républicain, méritait vingt-quatre heures de retenue. On a eu beau fouiller dans l'histoire des tyrans Louis-Philippe et Napoléon III, on n'a rien pu y trouver de semblable. Les feuilles républicaines ont poussé de véritables hurlements quand on envoya en Algérie deux soldats coupables d'avoir assisté en uniforme à des réunions publiques, où avaient été prêchées les théories les plus violentes et les plus subversives, y compris le régicide. Mais qu'est-ce que cela, le régicide, à côté du double crime d'avoir assisté à la messe et de s'être montré en compagnie des royalistes? Pour punir un tel attentat, on ne pouvait faire moins que de briser la carrière de ces jeunes gens.

C'est dans ce genre d'opérations militaires que le général Paré se retire tout entier. — Ah! vous prétendez que je manque de vigueur. Eh bien, attendez, vous allez voir. Hein! qu'est-ce que vous dites de cette poigne-là? — Je dis, général, que vous feriez bien mieux de la réserver pour Bou-Aména, et que vous me représentez ces bravaches qui, après s'être laissés battre par tout le monde, finissent par rouer de coups leur femme et leurs enfants, pour prouver qu'ils ont du cœur.

Le prince Napoléon a adressé au comité révisionniste napoléonien une lettre approuvant le programme électoral de ce comité que publie le journal le *Napoléon*.

Le prince s'exprime ainsi:

Paris, 31 juillet 1881.

Messieurs,

Votre programme électoral expose bien notre situation.

La France est exploitée par des hommes asservis à un parti; le devoir d'un gouvernement est de dominer les partis et non de s'y asservir.

Autorité, Démocratie, Suffrage universel, telle est notre devise.

L'avenir prouvera que l'on n'efface pas du cœur du peuple français les souvenirs d'un passé qui fut si glorieux, si grand avec Napoléon I<sup>er</sup> et si prospère avec Napoléon III.

Nos gouvernants peuvent fausser l'histoire et nous coloniser; ils ne rompent pas les liens qui unissent les Napoléons au peuple français.

Héritier des Napoléons, je me souviens des votes populaires, et je ne faillirai pas aux devoirs qu'ils m'imposent de demander que le peuple nomme son chef.

Peu soucieux de la forme et de la dénomination du gouvernement, occupons-nous de la politique à suivre.

Le monde est divisé entre les partisans du passé et ceux de la Révolution, entre les réactionnaires et les progressistes. Restons toujours résolument avec ceux-ci; notre place est à leur tête.

Ne puissions dans le passé que de salutaires enseignements. De stériles regrets ne sont pas une politique.

Envisageons les problèmes que soulève notre société moderne, pour les résoudre dans l'intérêt des masses et surtout de ceux qui souffrent.

Si tous les enfants de la Révolution étaient unis, ils seraient invincibles. Travaillons à cette union; le progrès démocratique est à ce prix.

Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui ne le réalisent pas; ils trompent le pays, ils exploitent les plus mauvais sentiments, ils ne voient que leurs intérêts personnels, ils renient toutes leurs promesses, ils méconnaissent tous leurs principes.

Les malheurs de la patrie, après des fautes commises, leur ont seuls permis de prendre le pouvoir.

La France est compromise par eux.

La Constitution de 1875 ne peut durer. C'est à la nation, par ses votes, à prévenir de nouveaux bouleversements.

Nous voulons la révision pour obtenir que la voix du peuple se fasse enfin entendre et désigne directement son chef responsable.

Tant que le peuple n'exercera pas ce droit, il sera le jouet des ambitieux, des intrigants et des impuissants.

Le but que nous poursuivons est « Tout pour le Peuple et par le Peuple ».

Recevez, etc.

NAPOLÉON-BONAPARTE  
(Jérôme).

## LA GUERRE.

Le *National*, organe quelque peu ministériel, écrit:

« Le gouvernement essaie, sans y réussir, de nous persuader que l'Algérie est une contrée extraordinairement lointaine et que les événements qui s'y déroulent ne doivent pas nous détourner des élections. C'est peut-être pour nous distraire que la date en est rapprochée d'une manière si inattendue; la France a le tort de regarder avec persistance par delà la Méditerranée; on la quérira de ce défaut en ouvrant les comices électoraux.

« Nous soupçonnons fort le ministère d'être moins tranquille qu'il ne le paraît sur la situation de l'Afrique; nous gagerions même que, dans l'impossibilité de couper court aux insurrections avant de consulter la nation, il préfère se dérober à toute responsabilité dans les déplorable malheurs de la province d'Oran. »

L'accusation est formelle, et il n'y a rien à répondre.

La *Justice*, organe radical, conclut en ces termes:

« Eh quoi! le gouvernement de la République saurait qu'avant deux mois la France, à peine sortie de ses difficultés intérieures, va se trouver livrée à une anxiété qu'elle ne connaissait plus depuis dix ans, et au lieu de mettre le pays et ses représentants dans la confiance, au lieu de faire des maintenant appel à toutes les lumières, ils n'auraient songé qu'à cacher le péril!

« Ils ne se seraient préoccupés que de leurs misérables portefeuilles! Ils auraient exposé leur loyauté à tous les soupçons, ils auraient supporté toutes les indignations et toutes les injures pour que le pays ne sût rien de ses affaires, et que, n'en sachant rien, il votât dans l'ombre! Pour qu'il acceptât docilement, aveuglément, d'être, pendant quatre ans encore, représenté par les mêmes politiques dont la mollesse et l'incapacité lui auraient créé de tels embarras!

« Ce ne serait plus une manœuvre, ce serait une trahison! C'est impossible. Il faut qu'avant vingt-quatre heures le récit du *Times* soit démenti. »

Nous trouvons dans la correspondance parisienne du *Journal de Genève* une appréciation qui confirme le récit du *Times* sur les causes de la convocation anticipée des élections:

« Des républicains, qui sont loin d'être

des radicaux, dit ce journal, partagent les appréciations de la feuille anglaise, et pour eux la perspective de prochaines difficultés militaires et diplomatiques est la seule cause sérieuse de la détermination prise par le pouvoir, envers et contre la volonté des électeurs. »

## DÉPART DE TROUPES.

On lit dans la *Décentralisation*:

« Hier, un détachement du 4<sup>e</sup> du génie, venant de Versailles et composé de 120 hommes, s'est arrêté à Lyon et est reparti à 4 h. 50 pour Toulon à destination d'Oran. »

On écrit de Marseille au *Messenger du Midi*:

« L'effectif des troupes embarquées dans la journée d'hier à bord des paquebots le *Charles-Quint* et la *Ville-de-Madrid*, de la Compagnie transatlantique, se compose de 8 officiers supérieurs, 60 officiers subalternes, 144 sous-officiers, 2,580 soldats et 130 chevaux ou mulets. La *Ville-d'Oran*, de la Compagnie, a embarqué du matériel de guerre; elle est prête à embarquer de nouvelles troupes.

Marseille, 31 juillet.

120 hommes du 4<sup>e</sup> régiment du génie, venant de Grenoble, sont partis hier pour Oran, à bord du paquebot *Abd-el-Kader*, de la Compagnie transatlantique.

Le paquebot *Canrobert* de la même compagnie est parti hier soir, avec 174 hommes du 7<sup>e</sup> de ligne, venant de Cahors, à destination d'Alger.

Toulon, 31 juillet.

Deux batteries de campagne du 35<sup>e</sup> d'artillerie, une section de train des équipages, les 4<sup>e</sup> bataillons du 65<sup>e</sup> et du 125<sup>e</sup> de ligne, le 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, se sont embarqués aujourd'hui.

La *Guerrière*, seul transport disponible de l'Etat, a embarqué 1,300 hommes.

Deux paquebots de la Compagnie transatlantique venant de Marseille, *Manoubia* et *Ville-de-Barcelone*, transportent les autres militaires.

De nouvelles troupes arrivent aujourd'hui.

Le transport l'*Orne* part à destination du Sénégal et des Antilles, avec 230 hommes d'équipage et 300 passagers.

## EN AFRIQUE.

Alger, 1<sup>er</sup> août.

Il est inexact que le typhus règne parmi les troupes à Saïda; quelques cas isolés de fièvre typhoïde seulement se sont produits.

La colonne Du Filhol était à El May le 31 juillet, avec un convoi pour Geryville.

La colonne Colonieu, qui complète ses approvisionnements, sera prête incessamment.

Les correspondants des journaux ne sont pas autorisés à suivre la colonne du sud. Bou-Aména est à Asla.

D'après les correspondances et les dépêches que le gouvernement laisse passer, il serait aux abois.

« La situation de Bou-Aména, dit une correspondance du *Temps*, semble critique et on peut considérer son rôle comme définitivement terminé, si Si-Simon, en entrant en ligne, les forces qu'il a perdues. Vous pouvez tenir pour authentiques les renseignements qui précèdent. »

Il est aisé de voir que l'optimisme pour cause électorale gagne et s'étend jusqu'à Saïda. Le correspondant du *Temps* est peut-être perspicace, mais le gouvernement, par le *Télégraphe* protestait hier même contre la violation du secret des correspondances. Il disait:

« Pendant la campagne de Tunisie, plusieurs des correspondances que nous recevons du théâtre de la guerre nous ont été remises ouvertes. Le même fait se renouvelle et nous tenons à le signaler. »

« Hier encore, un de nos collaborateurs a reçu, décachetée, une lettre qui lui était adressée par sa famille et qui provenait d'une partie de l'Algérie parfaitement tranquille. C'est pour la troisième fois que le secret de sa correspondance est ainsi violé. »

« Il y a là un abus criant et qui ne peut se perpétuer. Nous espérons que M. le ministre des postes et télégraphes voudra bien aussi illégalement. »

« Le gouvernement a peur que même ses amis sachent toute la vérité. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 août.

La Bourse est très-ferme. Notre 3 0/0 se tient à 118.55 et 118.45. L'amortissable ancien est à 86.85. On fait 90 et 90.05 sur l'Italien. Le Turc se traite à 16.60.

L'action de la Banque de France est revenue à 5,600. La Banque de Paris est à 1,240. L'affluence du comptant est toujours très-grande sur le Crédit foncier, de 1,645 à 1,660.

Les opérations sociales prennent chaque jour plus d'extension.

La Banque nationale cote 740, la tendance est à la hausse.

La Banque de Prêts à l'industrie garde ferme son cours de 610. Cette cote est motivée; elle a pour base le revenu du titre et l'accroissement continu des réserves.

Les actions du Crédit de France donnent lieu à de bonnes transactions aux environs de 710. Les beaux résultats acquis depuis la transformation de la Société, autorisent à prévoir une nouvelle progression des cours.

Le Crédit général français a un bon courant d'affaires à 765.

L'emprunt de la ville de Bordeaux trouve le meilleur accueil dans le monde financier; les obligations sont de 500 fr., on verse 25 fr.; elles rapportent 4 0/0. Le Phénix espagnol porte son capital de 9 à 12 millions, par la création de 45,000 actions de 650 fr.

L'action du Suez est à progression de 1,795 et 1,820.

Nord, 1,930; Orléans, 1,320.

trois ans, et vous verrez si vous pouvez justement refuser votre confiance à un homme qui conduit ainsi les affaires, surtout (permettez-moi de vous le rappeler) quand cet homme est votre mari.

En parlant ainsi, il posa devant elle des cahiers chargés de chiffres, de notes explicatives, de tout ce qui pouvait éclairer l'esprit capable de descendre dans ces détails ou éblouir celui qui n'aurait pas eu le courage de s'aventurer. La jeune femme, sans se troubler, examina les comptes, releva deux erreurs qui s'y étaient glissées et, rendant à Paulin stupéfait tout ce vaste exposé de ses succès, lui dit:

— Vous avez bien réussi jusqu'à ce jour, mon ami. Je vous en félicite. Mais dans l'avenir, demain peut-être, vous pouvez échouer. Veuillez donc m'excuser si je persiste dans ma résolution. Vous venez de me faire apprécier vos hardiesses de manière à m'y affermir.

Le baron ne se regardait pas comme vaincu. Raisons subtiles, menace de faire des emprunts, tendres prières, ordres impérieux, tout fut mis en œuvre pour arracher à la baronne Antoinette ne fût-ce qu'un mot d'adhésion. La jeune femme pleura souvent, elle ne céda jamais.

Enfin, résolue à chercher la paix dans un parti décisif, elle prit toutes les mesures nécessaires pour réaliser les trente mille francs, objets de ces dissensions, et acheter, dans le fertile Anjou, une

terme dont elle pût confier l'exploitation à d'anciens serviteurs de sa famille. Quand elle demanda au baron l'autorisation que, pour tout mouvement financier, la loi réclame du mari, Paulin la lui refusa froidement.

— Prenez garde, mon ami, dit Antoinette, pale mais inébranlable. Si, n'ayant que d'justes motifs à m'opposer, vous persistez à me refuser votre sanction, je me verrai forcée de demander celle des tribunaux. Vous n'ignorez pas que j'en ai le droit.

— Vous savez donc le Code? s'écria Paulin hors de lui.

— Je sais et je saurai toujours ce qu'il me sera utile d'apprendre.

Le baron saisit une feuille de papier, y traça quelques lignes, les signa et jeta le tout sur les genoux de sa femme. Puis il sortit sans prononcer un mot. Restée seule, la baronne éclata en sanglots. Lorsqu'elle fut un peu calmée, elle reprit le petit linge qu'elle cousait.

— Pauvre enfant! soupira-t-elle, tu n'es pas encore de ce monde et, déjà, je lutte et je souffre pour toi. Que Dieu te conserve ta mère!

Quelques jours plus tard, elle était devenu propriétaire de la ferme angevine. Paulin resta un mois sans lui adresser une parole.

Au bout de ce temps parut l'enfant, source de tant de courage, l'enfant pour lequel se consumait

déjà d'amour le cœur de la jeune femme délaissée. Sentant bien qu'à elle surtout il devrait la vie véritable, celle qui conduit au bonheur sur la terre et dans le ciel, la baronne lui donna son propre nom. Toutefois, à la vue de ce petit innocent, Paulin sentit s'éteindre son courroux. Il y eut dans son âme un cri plus puissant que celui de ses convoitises. Il prit son enfant dans ses bras et, se tournant vers la jeune mère, il lui demanda, dans un silencieux baiser, un pardon accordé d'avance.

L'union se rétablit donc le ménage. Ce fut alors qu'Albrecht sortit de la ferme de Guérande et fut placé à Nantes dans un pensionnat. En attendant cet orphelin lui donna pour la première fois le nom de sœur, la baronne fut saisie de compassion. Ses entrailles maternelles s'émurent à la pensée qu'Antoine aussi pourrait un jour se trouver seul dans la vie. Elle voua à son jeune beau-frère une profonde, une touchante affection.

La France traversait alors des jours bien douloureux. La funeste campagne de Russie avait jonché des cadavres de nos soldats les champs moscovites et les glaces de la Bérésina. L'avenir était sombre, le prestige obtenu par l'Empire s'éteignait; on commençait à sentir le colosse chanceler. L'incertitude régnait dans les esprits et les affaires particulières souffraient d'autant plus que les intérêts généraux étaient eux-mêmes plus

compromis.

Le baron de la Jouslière subit plusieurs échecs financiers. Soit qu'il trouvât difficilement des fonds autour de lui, soit qu'il supposât des fortunes territoriales plus favorables à ses entreprises qu'à des fortunes commerciales, il résolut de quitter Nantes et de s'établir à Angers. Une fois encore, la famille de la Jouslière changea de résidence et, des bords des marais armoricains, arriva par degrés à planter sa tente sous les verts ombrages des Andes. Albrecht se trouva de nouveau seul, restant à Nantes dans le pensionnat où son père l'avait placé.

Ce fut à la fin de l'année 1813 que, dans une rue tortueuse, au centre de la ville noire, M. de la Jouslière ouvrit sa maison de banque. Ne pouvant séduire les clients par le faste de son établissement, il fit de son mieux pour se donner par sa réputation d'un homme sage et fort expérimenté. Il exigeait qu'Antoinette entretint de fréquentes relations avec les familles distinguées d'Angers. Elle se soumettait volontiers à ce désir; mais ses heures préférées étaient celles qu'elle passait dans le fond de sa demeure, seule avec son enfant. Sur les genoux maternels, Antoine bégaïait les premiers mots de la prière, les premiers mots de la vertu et du vieil honneur traditionnel dans sa maison. Il apprenait à prier sa volonté à l'obéissance, à l'ordre, à un précoce renouveau.

**SAUMUR**

Il y a cinquante ans.

**FÊTES**

Des 27, 28 et 29 juillet 1834.

(Suite.)

**JOURNÉE DU JEUDI 28.**

Pendant toute la matinée du 28 juillet, on put remarquer cette joyeuse agitation qui, d'habitude, précède les fêtes populaires.

A 3 heures, le manège découvert (aujourd'hui carrière Marengo), où devait se tenir le carrousel de l'École Royale de cavalerie, était entourée d'une affluence considérable. Cette fête militaire, toujours revue avec plaisir depuis le 21 juin 1828, avait attiré une foule de dames, d'étrangers, de gardes nationaux, confondus avec les militaires de l'École.

Toutes les autorités de Saumur occupaient le balcon, au pied duquel les officiers des quadrilles venaient tour à tour déposer, au bruit des lantares, les bagues et les têtes enlevées à la pointe du sabre ou de la lance.

Ces jeux, terminés par des évolutions et des mouvements d'ensemble parfaitement exécutés, ont maintes fois excité les bravos des spectateurs.

Dans l'intérieur de la ville, des orchestres avaient été disposés pour des danses publiques; mais la multitude se portait de préférence aux abords de la salle de spectacle, où devait avoir lieu le bal au bénéfice des pauvres, et sur la place voisine où des jeux et des chants de circonstance attiraient les promeneurs.

A 8 heures du soir, une salve de vingt et un coups de canon était tirée par l'artillerie de la Garde nationale.

Vers 10 heures, le bal était dans toute sa splendeur. Une foule de danseuses, brillantes de grâce et de beauté, garnissaient les deux côtés de la salle; les loges étaient remplies de dames élégamment parées. Le reste de l'enceinte et les corridors pouvaient à peine contenir le grand nombre de danseurs et d'habitants, presque tous en uniforme, qui s'étaient empressés de concourir à cet acte de bienfaisance.

Là, point de grades, point de distinctions; tous les uniformes, toutes les épaulettes étaient mêlés....

Des faisceaux de lances avec leurs flammes tricolores, des drapeaux, des draperies, des inscriptions : *A la Liberté, Aux braves de Juillet, Aux Polonais, etc.*, ornaient le pourtour de la salle. On remarquait surtout la décoration du fond représentant le tableau de la révolution de 1830. Le soleil de Juillet, formé par des sabres de cavalerie, laissait entrevoir, au milieu de ses rayons, une tête de Liberté entourée de lauriers. Au-dessus de ce soleil s'élevait le buste du roi Louis-Philippe, entouré de drapeaux tricolores et défendu par deux trophées militaires, composés des armes de la Garde nationale et de l'École Royale de cavalerie. Au bas des trophées se trouvaient deux tableaux représentant la prise de la Bastille en 1789 et celle du Louvre en 1830, dus tous les deux au pinceau distingué de M. Savouré, professeur

de peinture à Saumur. Cette belle décoration allégorique ne contribua pas peu à donner au bal cet éclat militaire qui convenait en pareille circonstance. (A suivre.)

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

Le concours pour l'admission à l'emploi d'aide-vétérinaire stagiaire à l'École d'application de cavalerie de Saumur aura lieu, pour 1884, le 13 septembre prochain, au ministère de la guerre, à Paris.

Pour être admis, les candidats ne devront pas avoir dépassé l'âge de trente ans dans l'année du concours, et seront tenus de signer un engagement d'honneur de servir comme vétérinaires militaires au moins six ans à partir de l'expiration du stage.

Adresser les demandes au ministère de la guerre (bureau des remonte) avant le 31 août courant, délai de rigueur.

**ANGERS.**

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Ecole des Arts et Métiers. — C'est Angers qui a, cette année, le n° 1, aux examens de sortie de l'École des Arts et Métiers. »

« Le n° 4 de 1884, c'est le jeune H. Defays, fils de l'un de nos compatriotes, et élève de MM. Baudu et Baumier. »

« Tous nos compliments à ce jeune lauréat, dont le succès fait honneur à sa ville natale. »

Dimanche soir, un accident est arrivé sur la ligne de Montreuil-Bellay, entre les Ponts-de-Cé et la Pyramide.

Un homme qui conduisait une charrette s'était endormi et, le cheval marchant toujours, s'était engagé sur la voie ferrée. Il était à ce moment 7 heures. Un train de marchandises arrivait avec sa vitesse ordinaire. La locomotive broya le cheval, brisa la charrette, et le conducteur n'a éprouvé aucun mal.

**Tours.**

Nous lisons dans une correspondance adressée de Tours à l'*Union* :

« Dimanche, dans le cortège de la cavalcade, le roi tranchait au milieu des seigneurs par son costume sévère; justaucorps en velours marron foncé, avec la coiffure bien connue. Le maire « complimenté, à l'Hôtel-de-Ville, Sa Majesté qui a répondu d'une manière très-flatteuse pour l'organisation de l'Exposition. Puis, le roi, remontant à cheval et entrant sous un dais, a parcouru la ville avec tout son cortège. Il y a eu des cris discrets de : *Vive le roi ! Vivent les ducs ! Vive la reine !* »

« La reine suivait à distance, portée dans une litière, richement vêtue, escortée de ses pages. Des dames d'honneur, accompagnées de seigneurs, chevauchaient fort gracieusement derrière la litière royale. »

« Enfin nous avons eu une fête de bon goût et qui ne coûte rien aux contribuables : des souscriptions en ont fait les frais. Puis, le sujet, emprunté à la Monarchie tradition-

nelle, avait un cachet de bonne originalité. Qu'est-ce que les républicains auraient pu faire avec leurs trop célèbres souvenirs, souillés de sang et retentissants de cris de mort? Imaginez-vous, par exemple, la représentation de la prise de la Bastille avec la procession des têtes coupées, ou Robespierre, le ridicule pontife du 8 juin 1794, ou l'apothéose de l'ignoble Marat avec sa carmagnole et son bonnet phrygien, précédé de la guillotine, son joujou! Imaginez cela et comparez! Non, ils n'ont rien de propre à nous offrir! »

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Lorsque les cortèges du roi et de la ville se sont réunis, M. Rivière a prononcé le discours que nous avons reproduit et qui a été suivi d'une réponse officielle de Louis XI. Mais, depuis, celui-ci, peu satisfait des paroles qu'en lui a prêtées, a jugé à propos d'y ajouter les quelques mots suivants :

« Monsieur, vous venez d'employer, pour me souhaiter la bienvenue, un charabia que vous avez la prétention de me faire accepter comme étant le français que l'on parlait de mon temps. Permettez-moi de vous dire que vous n'entendez absolument rien à cela, comme en bien autre chose, et j'en prends à témoin mon compère Tristan, qui vous regarde d'un fort mauvais œil, tout en jouant avec un petit bout de corde sortant de sa poche. Vous me plaisantez, avec l'intention de vous montrer spirituel, sans toutefois y réussir, sur mes croyances religieuses. Eh! Monsieur, vous aussi, vous croyiez autrefois; vous balanciez l'encensoir avec grâce et vous pratiquiez! Mais, depuis, vous avez changé de voie et vous brûlez aujourd'hui ce que vous adoriez jadis. A votre aise! »

« Mais, je vous le prédis, après avoir poursuivi de vos sarcasmes ridicules la religion et ses œuvres, il viendra un jour où, changeant encore de voie, vous en arriverez à solliciter, surtout en certain moment critique, l'intervention de cette même religion. »

« Il y a un autre point qui me choque fort dans votre allocution : c'est lorsque vous dites « que les échevins d'à présent n'ont point hérité des lettres de noblesse » et que ce sont gens de petit état. »

« Gens de petit état, et ils n'ont point de lettres de noblesse! — Vous êtes bien cruel pour vos collègues et pour vous-même, Monsieur! Cela ne se voyait-il pas assez, sans qu'il fût besoin de venir le crier sur une place publique!... »

« Vous voulez bien me dire encore que je n'aime point les longues harangues. C'est vrai, mais surtout lorsque, comme la vôtre, elles sont dépourvues de ce bon sel tourangeau que je connais parfaitement, et qui vous est tout à fait étranger. »

« Prendriez-vous, par hasard, pour de l'esprit, le jeu de mots auquel vous vous êtes laissé aller dans la dernière phrase, en vous servant du mot *sujet* en deux sens différents. En ce jour solennel, Dieu me garde de vous dire quelque chose de désagréable; cependant, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer, avec Dumersan, que le calembour, « détrôné dans la bonne société, s'est réfugié dans les parades des théâtres secondaires. »

« Une dernière réflexion sur certaines paroles que vous m'avez prêtées dans ma réponse officielle, dont vous êtes l'auteur : Vous me faites dire que « l'Exposition vous fait le plus grand honneur, ainsi qu'à tous vos collaborateurs. »

« Eh! cher Monsieur, en cette circonstance vous ne brillez pas précisément par la modestie, et d'ailleurs je vous vois venir. Vous voudriez tout simplement m'amener à vous décerner la croix de quelque ordre de chevalerie. C'est là ce qui vous tente; je me demande comment vous conciliez cela avec les principes d'égalité que vous professez. »

« Soyez tranquille; je ne vous donnerai aucun ruban. Si j'avais à décorer quelqu'un, ce ne serait pas vous, gens de petit état, mais ceux à qui revient vraiment, selon moi, tout l'honneur de l'Exposition, c'est-à-dire tous les bons contribuables de la ville de Tours qui ont généreusement financé et qui financeront encore pour combler un déficit certain. Sur ce, allons à nos affaires. »

**M. Gambetta à Tours.**

La distribution des récompenses de l'Exposition nationale, artistique et industrielle de Tours aura

lieu demain jeudi 4 août, à 3 heures, au Cirque, sous la présidence de M. Gambetta.

A midi 30, réception de M. Gambetta à la gare.

A 2 heures, visite de M. Gambetta à l'Exposition.

A 6 heures 1/2, Banquet.

Le soir, illumination.

Eclairage à la lumière électrique, à 9 heures du soir, de l'Exposition.

**NANTES.**

Des lettres particulières de Nantes représentent comme certain le voyage dans cette ville de M. Gambetta. Le président de la Chambre prononcera un discours qui portera spécialement, dit-on, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat et sur nos institutions militaires. (Télégraphe.)

**POITIERS.**

Lundi, vers 2 heures de l'après-midi, un accident grave est arrivé au Pont-Guillon. Les artilleurs du 20<sup>e</sup> conduisaient leurs chevaux à l'abreuvoir, lorsque l'un d'eux, voulant rattraper ses chevaux qui s'étaient détachés, perdit l'équilibre et tomba dans l'eau.

Le pauvre malheureux, qui se nomme Allain, jeune soldat de la deuxième portion, avait été tellement enfoncé par les pieds des chevaux qu'il ne put être retiré que vers 6 heures du soir. (Journal de la Vienne.)

**Faits divers.**

On lit dans la *Gazette de Nîmes* :

« Samedi dernier, le jeune Rappalini, âgé de sept ans et demi, élève de l'école laïque de Saint-Charles, est rentré chez lui dans un état affreux. »

« Dans un moment de colère, son instituteur l'a tellement secoué et soulevé par les oreilles que le pauvre petit les a eues complètement décollées. M. Rappalini père, ancien gendarme, demeurant rue Saint-Charles, a immédiatement porté plainte au parquet. Interrogé par M. le commissaire central, l'instituteur a reconnu le fait. »

« Nous verrons ce que fera le parquet. »

**Allumettes et tabac.** — Les allumettes du gouvernement ne valent rien; mais comme ces bons contribuables n'en dépensent pas encore assez, au gré de la régie, cette dernière a trouvé un moyen très-simple d'en augmenter la consommation : c'est de livrer aux fumeurs du tabac qu'on ne peut allumer, et des cigares en bois mouillé. Il y a des industries qui font des progrès, celle du tabac rétrograde. On dirait vraiment que les ingénieurs qui président à la fabrication des cigares, et à la mise en paquet du tabac, ont employé le temps qu'ils ont passé à l'École polytechnique à regarder marcher les écrivains. Les *londres* d'aujourd'hui ne valent pas les petits Bordeaux qui faisaient, il y a une vingtaine d'années, les délices de nos pères. Ma cuisinière serait à la tête de ce service, que les choses n'en iraient pas plus mal.

La Société *la Ligue contre l'abus du tabac* vient de décerner une médaille d'or à la régie. Voilà une récompense bien méritée; car la régie fait bien tout son possible en livrant à la consommation du tabac exécrable, pour nous ôter l'envie d'abuser et même d'user de ces produits.

M. Gambetta devrait intercéder en faveur de ses infortunés confrères, car il est grand, le nombre des électeurs qui brûlent du tabac! — M. M. (Journal des Campagnes.)

**MUSÉE DES FAMILLES**

41, rue Saint-Roch, — Paris.

Prix de l'abonnement d'un an. — Paris : 7 fr. Départements : 8 fr. 30.

**SOMMAIRE DES MATIÈRES D'AOUT 1881.**

*Les explorateurs modernes.* — Voyage aux sources du Niger, par Alexandre de Bar.

*La Science en famille.* — La revanche de la nature, par E. M.

*Voyages et aventures.* — Le Prince de feu, par Eugène Muller.

*Variétés.* — La maison où l'on ne dort pas, par Georges Grand.

*Chronique.* — Histoire du mois, par A. de Ville-neuve.

*Beaux-Arts.* — Le Salon de 1881, par A. Genevay.

*ILLUSTRATIONS.* — Tanafara et pic Kouti — Montagnes de Big-Boumba — Le Tembi Courdou.

Les ruines du Conseil d'Etat. — Saluez le prince du feu! — Que la volonté d'Allah soit faite. — Les deux frères. — La victime. — Portrait de M. Du-

laure. — La pêche à pied.

*Mercur de France.* — Théâtres.

Près de son berceau se croisaient deux ambitions : son père répétait qu'on verrait encore un la Jous-selière grand seigneur; sa mère, mieux éclairée, plus haute dans ses desirs, suppliait le divin Maître de l'aider à faire de son fils un chrétien, un homme de cœur et de courage.

Enfin éclata cette vaste conjuration que méditaient les puissances européennes. La France fut envahie; dix ans après avoir entendu le nom d'Austerlitz, elle dut apprendre celui de Waterloo.

Tout était consommé : Napoléon voguait vers Sainte-Hélène et les alliés commençaient à rappeler leurs troupes lorsque, succédant à une garnison russe, un régiment saxon vint prendre logement à Angers. Les officiers de ce régiment, presque tous gentilshommes, exprimèrent le désir d'être reçus dans quelques salons. La paix était signée, les ennemis de la veille ne se montraient plus qu'en voyageurs. Il était difficile de se retrancher dans une réserve que n'autorisaient ni les événements du jour, ni les manières respectueuses et distinguées de ceux qui sollicitaient cette passagère hospitalité. Les officiers saxons furent donc invités à un bal qu'à l'occasion du mariage de sa

filie, donna l'un des plus riches propriétaires d'Angers. Dans cette réunion se trouvèrent le baron de la Jous-selière et sa femme. Leur nom fut prononcé. En l'entendant, un des officiers allemands tourna brusquement la tête et, marchant droit à

Paulin :

Monsieur, lui dit-il dans un français à peine intelligible, est-il vrai que vous portiez le nom de Jous-selière?

— Très-vrai, Monsieur, répondit le baron un peu surpris.

— Oh! parfait! Savez-vous ce qu'est devenu un baron de la Jous-selière qui, il y a dix ou quinze ans, quitta la ville de Munich?

— Hélas! oui, je le sais, dit Paulin. Vous voulez parler de mon père. Il n'est plus, Monsieur.

— Vous êtes son fils! Oh! parfait! parfait! Vous rencontrez ici, moi, c'est miracle!

— Avez-vous donc connu mon père?

— Moi? non. Mais quelqu'un le cherche et sera heureux, très-heureux. Dites où vous demeurez.

Il nota l'adresse du baron et disparut en répétant :

— C'est miracle!

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

**Maximes et Pensées.**

Le sage a plus soin de la nourriture de son esprit que de celle de son corps. CONFUCIUS.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le

D<sup>r</sup> Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiquées ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,744 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr.; 5 kil., 24 fr.; 6 kil., 28 fr.; 7 kil., 32 fr.; 8 kil., 36 fr.; 9 kil., 40 fr.; 10 kil., 44 fr.; 12 kil., 52 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bonnes pharmacies et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (Inventeurs), 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	10 h. 31 matin.	11 h. 45 matin.
8 — 25 —	—	—	—
11 — 15 —	—	—	—
1 — 17 soir.	7 — 39 soir.	7 — 39 soir.	11 h. 45 matin.
4 — 55 —	—	—	—
7 — 50 —	11 — 48 —	—	—

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.
8 — 35 —	—	—	—
12 — 15 soir.	3 — 50 —	3 — 50 —	4 — 30 —
6 — 45 —	10 — 47 —	10 — 47 —	11 — 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AOUT 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
2 1/2 % .....	85	45	»	Comptoir d'escompte .....	1070	»	10	C. gén. Transatlantique .....	595	»	»
3 % amortissable .....	87	50	»	Crédit Foncier colonial .....	635	»	»	Canal de Suez .....	1840	»	62 50
3 % amortissable nouveau .....	86	30	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1660	»	»	Société autrichienne .....	765	»	5
4 1/2 % .....	116	»	75	Obligations foncières 1877 .....	360	»	3	OBLIGATIONS.			
5 % .....	118	»	»	Obligations communales 1879 .....	454	»	»	Est .....	380	»	»
Obligations du Trésor .....	511	»	1 50	Obligat. foncières 1879 3 % .....	452	»	»	Midi .....	388 50	»	»
Obligations du Trésor nouvelles .....	510	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. .....	780	»	»	Nord .....	397	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	534	»	»	Crédit mobilier .....	723	75	»	Orléans .....	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	510	»	3 50	Est .....	810	»	5	Ouest .....	388 25	»	»
— 1865, 4 % .....	526	»	1 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1755	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée .....	389	»	»
— 1869, 3 % .....	404	»	1	Midi .....	1225	»	»	Paris (Grande-Ceinture) .....	391	»	»
— 1871, 3 % .....	395	»	1 75	Nord .....	1935	»	10	Paris-Bourbonnais .....	387	»	»
— 1875, 4 % .....	516	»	»	Orléans .....	1346	»	»	Canal de Suez .....	568 75	»	»
— 1876, 4 % .....	516	75	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1505	»	5				
Banque de France .....	5600	»	50								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express omnibus.
7 — 15 —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 —	express-poste.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs.

**LA FERME DES PETITES-ENVERRIES**

Située au bourg de Saint-Lambert-des-Levées, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, issues, terres labourables et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, et à M. Fernand MATHELIER, expert à Saumur, Grand'Rue, 73. (502)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

**VENTE MOBILIERE**

Le dimanche 7 août 1881, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par M<sup>e</sup> Denieau, notaire, à la vente aux enchères publiques de divers mobiliers, dépendant de la succession de M<sup>le</sup> Salmon de Clerval.

Aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, près Saumur.

On vendra : Beaux mobiliers de salon, salle à manger et chambres à coucher, linéage, glaces, garnitures de cheminées, calèche, américaine, bouteilles vides, vins en bouteilles et quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus 10/0.

**ARMES DE CHASSE**

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevétés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevétés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demandez par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> BOORDAIS, notaire à Gennes.

**A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-PUY**

Située commune de Chenetville-les-Tuffeaus.

Cette propriété consiste en : Maison de maître, comprenant : salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, grenier, fruiterie, cave, cellier, remise, écurie et issues; clos, jardin et petit bois; Le tout formé une contenance d'environ 3 hectares 85 ares. Vue magnifique sur la vallée de la Loire. S'adresser, pour visiter, à la propriété, et, pour renseignements, aux notaires. (465)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE**

**CHEVAUX RÉFORMÉS**

Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 6 août 1881, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de **neuf chevaux réformés** (carrière et manège) provenant de l'École de cavalerie. Prix payable comptant, plus 5/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (504)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN A LOUER**

A Saint-Florent. S'adresser à M<sup>le</sup> veuve BERNARD-BODÉAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

PRÉSENTEMENT, La MAISON DE GRENNELLE, située à Saumur, faubourg de Nantilly, avec jardin potager, bosquet y adossé, bassin, prise d'eau de la ville, diverses servitudes. MAISON DE LA SABLONNIÈRE, route de Fontevault, avec jardin et servitudes. S'adresser à M. TAVEAU, régisseur, à la Fuye. (468)

**A VENDRE BON VIN ROUGE**

Des environs de Saumur. S'adresser à M. BAZILLE, propriétaire à Riou. (487)

**A VENDRE**

UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, âgé d'un an. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

UN JEUNE HOMME de 32 ans, comptable, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

**AU COIN DE RUE**

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**

1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable; 2° Un apprenti pour le commerce. (460)

**AVIS**

**GRAND CAFÉ DE LA PAIX.**

On demande de suite un bon garçon d'office. (476)

**LOTION ÉPIDERMALE**

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparaissent en trois semaines. — Flaçon : 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de pharmacie. — L'on expédie franco pour deux flacons, contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (488)

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm.

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

- Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac.
- Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLAÇON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le Flaçon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le Flaçon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.



Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgène

**COSMYDOR**

Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgène, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette de Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette. (En faire usage quotidiennement) SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE. Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.